



Commune de Labrousse
3 PLACE DE LA FONTAINE
15130 LABROUSSE

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Affiché le

ID : 015-211500855-20230328-2023_13-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

CANTAL

Arrondissement

AURILLAC

Canton

VIC-SUR-CERE

Séance du 28 mars 2023

Délibération : N° 2023-13

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 14

Votants : 14

L'an deux mille vingt trois le Mardi 28 Mars, à 30 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 3 PLACE DE LA FONTAINE 15130 LABROUSSE sous la présidence de Monsieur Gérard PRADAL, Le Maire

Date de convocation du Conseil : 15 mars 2023

Présent(s) :

Mrs PRADAL Gérard, AURATUS Eric, BADUEL Sébastien, BRUEL Marcel, DAUDE Thierry, LAMOUREUX Nicolas, NOEL Géraud, OUSTRY Michel, THER Benoît; Mmes CHASSAGNE Chrystel, PUYBOUFFAT Delphine, TOURLAN Anne, AMARAL Emmanuelle, MALGOUZOU Nathalie,

Absent(s) :

Secrétaire de séance : BENOIT THER

SUBVENTIONS BP 2023

DELIBERATION

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal le montant des subventions attribuées en 2022 et propose les montants suivants pour 2023.

Subvention de fonctionnement

Article Nom de l'organisme bénéficiaire Montant de la subvention

6573 CCAS Labrousse 1100 €

6573 Centre social d'Arpajon sur Cère 3352.47 €

6573 CLIC 450 €

Subventions communales

Article Nom de l'organisme bénéficiaire Montant de la subvention

65748 ACCA LABROUSSE 100 €

65748 APE Ecole Labrousse 300 €

65748	Club des aînés et de l'amitié	100 €
65748	Collège aurillac - Foyer (FSE)	150 € (si demande dans le cadre des voyages scolaires)
65748	Lycée Emile Duclaux	50 € (voyage scolaire)
65748	Lycée St Joseph (groupe gerbert)	50 € (voyage scolaire)
65748	Don du sang Arpajon/cère	30 €
65748	FNACA	50 €
65748	GYM EDELWEISS	100 €
65748	Les 4 saisons	100 €
65748	Les amis de la roche de moissac	50 €
65748	SPA Arpajon/cère	50 €
65748	USLV FOOT	100 €
65748	Valorisation du musée de prat	100 €
65748	Walking football	100 €

DECISION

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'accepter la proposition de Mr le Maire et attribue les montants aux différentes associations tels que :

Subvention de fonctionnement

Article Nom de l'organisme bénéficiaire Montant de la subvention

6573	CCAS Labrousse	1100 €
6573	Centre social d'Arpajon sur Cère	3352.47 €
6573	CLIC	450 €

Subventions communales

Article Nom de l'organisme bénéficiaire Montant de la subvention

65748	ACCA LABROUSSE	100 €
65748	APE Ecole Labrousse	300 €
65748	Club des aînés et de l'amitié	100 €
65748	Collège aurillac - Foyer (FSE)	150 € (si demande dans le cadre des voyages scolaires)
65748	Lycée Emile Duclaux	50 € (voyage scolaire)
65748	Lycée St Joseph (groupe gerbert)	50 € (voyage scolaire)
65748	Don du sang Arpajon/cère	30 €
65748	FNACA	50 €
65748	GYM EDELWEISS	100 €
65748	Les 4 saisons	100 €
65748	Les amis de la roche de moissac	50 €
65748	SPA Arpajon/cère	50 €
65748	USLV FOOT	100 €
65748	Valorisation du musée de prat	100 €
65748	Walking football	100 €

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire
le 28 mars 2023
Reçu en Préfecture
le 30 mars 2023
Publié ou notifié
le 30 mars 2023

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et
Au registre sont les signatures.
Pour Copie Conforme :

Envoyé en préfecture le 30/03/2023
Reçu en préfecture le 30/03/2023
Affiché le **dots**.
ID : 015-211500855-20230328-2023_13-DE

En Mairie, le 28 mars 2023

Le Maire

Gérard PRADAL

